

CHILI - ARGENTINE



La Patagonie avec Alain Mahuzier

à l'occasion de l'éclipse solaire totale du 14 décembre 2020

du mardi 1 au jeudi 17 décembre 2020



AU TIGRE VANILLÉ

CREATION DE VOYAGES

INTRODUCTION AU VOYAGE : GLACIERS, LACS ET NATURE...

Participez à une traversée inédite de la Patagonie. Ce voyage entre mer, terre et ciel combinera les hauts lieux de la Patagonie chilienne et argentine.

Après une escale à Buenos Aires, vous rejoindrez El Calafate, afin de profiter d'un glacier unique au monde : le Perito Moreno.



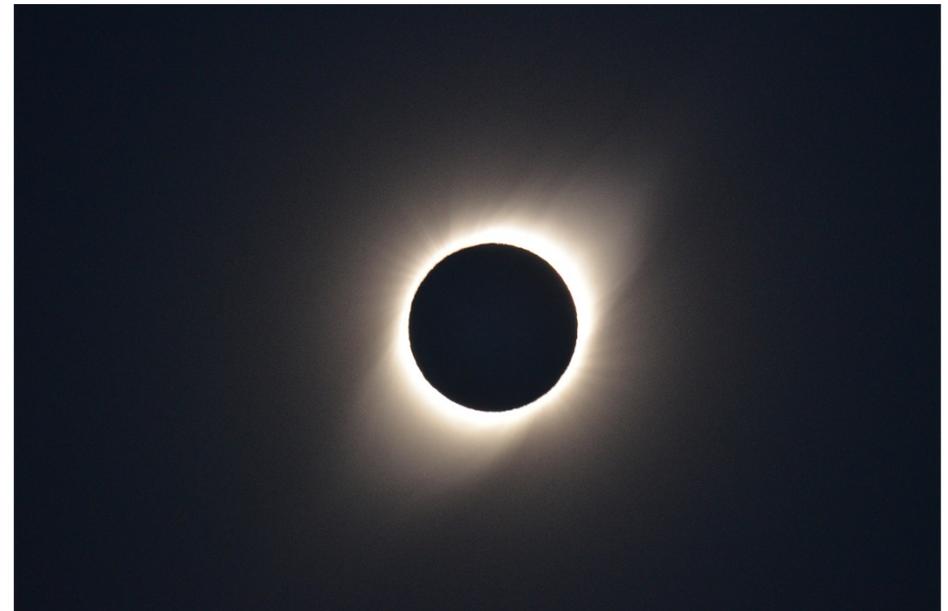
Après le passage de la frontière, le voyage se poursuivra côté chilien. Vous vous rendez au fameux parc national de Torres del Paine, sans doute l'un des plus beaux d'Amérique du Sud.

Au départ de Punta Arenas vous partirez vers le nord de la Patagonie sur l'île de Chiloé.

Entre le Chili et l'Argentine, au départ de Puerto Varas, vous ferez une traversée pittoresque Frias, Nahuel Huapi et Todos los Santos. Lors de cette excursion d'une journée complète, vous pourrez admirer la beauté sauvage du Parc National Vicente Pérez Rosales au Chili et du mont Tronador en Argentine.

Après avoir traversé la cordillère des Andes par une route panoramique, vous partez à destination de Piedra de Aguila. Là, vous pourrez observer l'éclipse dans cette région qui se trouve dans la zone d'occultation totale.

Vous terminez votre voyage par la cosmopolite ville de Buenos Aires.



LES MOMENTS FORTS DE VOTRE VOYAGE

- Assister à l'éclipse solaire totale côté argentin
- **Parcourir** la Patagonie chilienne et argentine, des milieux naturels époustouflants de beauté et préservés du tourisme de masse
- **Naviguer** dans les plus beaux lacs du nord de la Patagonie
- **Observer** la faune et flore uniques de la Patagonie : manchot de Magellan, dauphins, éléphants et loups de mer, ainsi que guanacos, huemuls...
- **S'émerveiller** des mystères du ciel lors de soirées d'observation
- **Découvrir** la ville cosmopolite de Buenos Aires



VOTRE ACCOMPAGNATEUR EXCEPTIONNEL : ALAIN MAHUZIER

Issu d'une famille de grands voyageurs, Alain Mahuzier est écrivain, photographe et conférencier-cinéaste. Ses reportages sont diffusés dans le cadre de l'organisation « Connaissance du monde », dont il est l'un des animateurs.

Diplômé de l'École Pratique des Hautes Études, il est titulaire de licences et maîtrises d'histoire-géographie et d'archéologie, ainsi que d'un doctorat d'archéologie de l'Université de Paris 1 Sorbonne.



Dès 1968, voyages d'études, missions archéologiques et tournées cinématographiques le mènent aux quatre coins du monde.

Il a publié aux Presses de la Cité ses souvenirs d'enfance (L'Enfant du Tour du Monde) et ses récits d'expéditions (Le Yémen, Le Soudan, Le fleuve Amazone, Au Cachemire, Hassina, la petite fille de Noé ; Traditions du Tibet, Ladakh et Zanskar ; Les Mahuzier au Caucase ; Timothée au Caucase ; Chili, Terre des Extrêmes).

Il a écrit un grand nombre d'articles sur le voyage et l'archéologie dans des revues spécialisées, et signé des photos d'art précolombien, byzantin, russe, arménien, juif, birman ou d'Asie Centrale aux éditions Citadelles-Mazenod.

CARTE REGION DES LACS



JOUR PAR JOUR

	Date	Itinéraire	Transport	Logement	Repas
1	mardi 01.12.20	Genève - Buenos Aires	vols	Serena	
2	mercredi 02.12.20	Buenos Aires (arrivée)		Serena	LD
3	jeudi 03.12.20	Buenos Aires - El Calafate	vol	El Esplendor	BLD
4	vendredi 04.12.20	El Calafate : Perito Moreno		El Esplendor	BLD
5	samedi 05.12.20	El Calafate - Torres del Paine		Rio Serrano	BLD
6	dimanche 06.12.20	Torres del Paine		Rio Serrano	BLD
7	lundi 07.12.20	Torres del Paine - Puerto Natales - Punta Arenas		José Nogueira	BLD
8	mardi 08.12.20	Punta Arenas - Puerto Montt - Chiloé	vol	Palafito	BLD
9	mercredi 09.12.20	Castro (Chiloé) – Puerto Montt – Puerto Varas		Solace	BLD
10	jeudi 10.12.20	Puerto Varas – Peulla : Traversée des Andes		Villa Peulla	BLD
11	vendredi 11.12.20	Peulla - Bariloche : Traversée des Andes		Cristal	BLD
12	samedi 12.12.20	Bariloche : Cerro Catedral		Cristal	BLD
13	dimanche 13.12.20	Bariloche - Piedra de Aguila		Camping	BLD
14	lundi 14.12.20	Piedra del Aguila : Eclipse solaire		Camping	BLD

15	mardi 15.12.20	Piedra de Aguila - Neuquen - Buenos Aires	vol	Serena	BLD
16	mercredi 16.12.20	Buenos Aires - Madrid	vol	Nuit dans l'avion	BD
17	jeudi 17.12.20	Arrivée à Genève	vol		

B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner



PLAN DES DÉPLACEMENTS

	Date	Transport	Classe	Destination	Horaire
1	mardi 01.12.20	Iberia	Eco	Genève	18h30
		IB3493		Madrid	20h35
		Iberia IB684 I	Eco	Madrid Buenos Aires	23h50 08h35 #
3	jeudi 03.12.20	Lan Airlines	Eco	Buenos Aires (Aeroparque)	08h30
		LA7732		El Calafate	11h45
8	mardi 08.12.20	Lan Airlines	Eco	Punta Arenas	08h36
		LA 280		Puerto Montt	10h41
15	mardi 15.12.20	Lan Airlines	Eco	Neuquen	09h40
		LA 767 I		Buenos Aires (Aeroparque)	11h15
16	mercredi 16.12.20	Iberia	Eco	Buenos Aires	14h35
		IB6856		Madrid	06h25 #
17	jeudi 17.12.20	Iberia	Eco	Madrid Genève	09h40 11h35

arrivée le lendemain

PROGRAMME DETAILLE

Jour 1 : mardi 1 décembre 2020

Genève - Buenos Aires

Départ de Genève en fin de journée à destination de Buenos Aires via Madrid.

Nuit dans l'avion.

Jour 2 : mercredi 2 décembre 2020

Buenos Aires (arrivée)

Arrivée à Buenos Aires le matin. Vous serez ensuite accueillis par votre guide local francophone et transfert à votre hôtel.

En compagnie de votre guide francophone, vous découvrirez cette ville cosmopolite aux traits européens, une ville d'art, de culture, de théâtres, de traditions...



Empruntez l'avenue 9 de Julio, la plus large du monde, dominée par l'obélisque, symbole de Buenos Aires. Vous y verrez le « Teatro Colon », l'un des joyaux de l'architecture argentine, la célèbre place centrale ou « Plaza de Mayo » avec ses grands édifices tels que la « Casa Rosada » ou « Casa de Gobierno », El Cabildo et la cathédrale.



Occupant un élégant bâtiment dans le quartier huppé de Recoleta, l'hôtel Serena est un établissement design proposant 34 chambres ainsi qu'un spa. Il abrite également une piscine intérieure ainsi qu'un centre de remise en forme. Une façade peu visible à l'image de l'hôtel.



Nuit à l'hôtel Serena.

Jour 3 : jeudi 3 décembre 2020

Buenos Aires - El Calafate

Le matin, transfert à l'aéroport national Aeroparque et vol à destination d'El Calafate.

El Calafate doit son nom à un petit arbuste typique du sud de la Patagonie, dont le fruit est une baie très appréciée dans la cuisine argentine, spécialement dans

la préparation des pâtisseries. Son goût est proche de celui de la mûre, quoiqu'un peu plus aigre. Gâteaux, tartes, boissons et desserts en contiennent souvent comme ingrédient principal. Selon la tradition, celui qui goûte une fois le calafate reviendra toujours.



L'hôtel boutique Esplendor est situé à El Calafate, porte d'entrée du parc des glaciers. Il a été construit pour allier le meilleur confort et un style adapté au sud de la Patagonie.



Les chambres spacieuses disposent d'une vue sur le lac Argentino et les montagnes enneigées, d'un coin salon et d'une salle de bain harmonieusement intégrée à l'espace principal, pour un séjour de romance.



Au restaurant, le chef concocte une cuisine contemporaine sans oublier les saveurs typiques de la Patagonie.

Nuit à l'hôtel Esplendor.

Jour 4 : vendredi 4 décembre 2020 **El Calafate : Perito Moreno**

Le matin, transfert jusqu'au port de Puerto Banderas sur le Lac Argentino. Embarquement à bord d'un bateau et navigation sur le canal Upsala puis sur le canal Spegazzini, pour aller observer les glaciers du même nom. Vous aurez l'occasion d'observer les icebergs flottants lors de votre passage par « *le canal de los tempa-* nos. ».



Ensuite, excursion au glacier Perito Moreno qui, en raison des conditions météorologiques locales, est l'un des seuls glaciers au monde qui gagnent encore du terrain.



Des énormes pans de glace se détachent du mur du glacier et se brisent en tombant dans le canal de los Témpanos dans un bruit assourdissant, provoquant ainsi un spectacle impressionnant.

De nombreuses passerelles offrent une vue panoramique du glacier dominant les bosquets de lengas environnants.



Retour à El Calafate en début d'après-midi.

Nuit à l'hôtel Esplendor.

Jour 5 : samedi 5 décembre 2020 **El Calafate – Torres del Paine (380 km, environ 7 h).**

Départ d'El Calafate à Torres del Paine au Chili.

Ce jour, vous prendrez la route à destination de la frontière chilienne. Puis transfert à votre situé à l'entrée du Parc National de Torres del Paine.

Sur la rive sud du Rio Serrano, non loin du Lago del Toro, aucun relief ne vient interrompre le panorama infini de l'hôtel Rio Serrano, l'une des meilleures hosterías du parc. Avec 99 chambres agréables et confortables, la plupart avec vue sur le massif de Torres del Paine, il dispose de spectaculaires belvédères, de salles de lecture, d'une bibliothèque, d'un restaurant et de bar. La décoration est accueillante et chaleureuse, avec des lignes architecturales qui mélangent la finesse et le rustique, bois et pierres se combinant parfaitement.



Nuit à l'hostería Rio Serrano.

Jour 6 : dimanche 6 décembre 2020 **Torres del Paine**

Journée de découverte du magnifique parc national Torres Del Paine qui comporte plusieurs attraits stupéfiants : de nombreux lacs de couleur azur, une multitude de sentiers serpentant dans des forêts, des rivières rugissantes, un glacier étincelant. Une faune assez variée y est présente, notamment près des lacs Nordenskjöld et Pehoé, où il est souvent possible d'observer des cygnes à col noir,

des flamants roses, des renards gris, des nandous et des guanacos. La sauvegarde du guanaco est sans doute l'une des plus belles réussites du parc.



Nuit à l'hosteria Rio Serrano.

Jour 7 : lundi 7 décembre 2020 **Torres del Paine - Puerto Natales – Punta Arenas**

Départ le matin pour l'embarcadère du rio Serrano afin d'effectuer une traversée originale du parc national... en zodiac. Vous descendrez la rivière en direction du parc Bernardo O'Higgins, afin de rejoindre le fjord Ultima Esperanza. Débarquement au quai de Puerto Toro et promenade jusqu'au glacier Serrano.



Poursuite du voyage vers le mont Balmaceda (2035 m), où vous apprécierez le glacier du même nom.



Arrivée à Puerto Natales et continuation sur Punta Arenas.

Arrivée en fin de journée et installation à votre hôtel.

L'hôtel José Nogueira dispose de 22 chambres comprenant 5 suites finement décorées avec toutes les commodités et services d'un grand hôtel. Pour ne pas modifier la structure du bâtiment, l'hôtel a adapté les espaces disponibles, ce qui fait que les chambres ne sont pas toutes identiques, certaines étant plus grandes que d'autres.



Nuit à l'hôtel José Nogueira.

Jour 8 : mardi 8 décembre 2020 Punta Arenas – Puerto Montt – Castro (Chiloé)

Départ vers l'aéroport de Punta Arenas pour prendre le vol vers Puerto Montt. Accueil par votre guide-chauffeur hispanophone, et début des visites dans la région des lacs.

Premier trajet de 75 km, où vous pourrez apprécier la beauté des paysages de cette région. Arrivés à Parga, vous embarquerez sur un ferry et commencerez une navigation magique, pour une immersion dans le monde « Chilote ».



La navigation dure 30 minutes à travers le Canal du Chacao, où vous pourrez observer une grande variété d'oiseaux. Si la chance le permet, la navigation sera accompagnée par des charmantes « Toninas » (cousines des dauphins), jusqu'à atteindre le petit village de Chacao, où vous visiterez la place de la ville et l'église.



Ensuite continuation vers Ancud, ancienne capitale de l'île. Vous y visiterez le marché central, le fort de San Antonio et le centre-ville. Puis continuation de la route vers « Las Pinguineras de Puñihuil », un monument naturel situé à 28 km au sud-ouest d'Ancud. Il s'agit de 3 îlots qui se trouvent dans la côte ouest de l'île, en face de l'océan Pacifique.

Dans ce petit habitat, le pingouin d'Humboldt et le pingouin de Magellan coexistent sans problème, un phénomène unique au monde. Navigation incluse pour voir de plus près la vie marine de ce lieu.



En fin d'après-midi, continuations vers Castro, principale ville de Chiloé.

Au cœur de la Patagonie insulaire du Chili, se trouve l'une des villes les plus anciennes du pays : Castro, capitale de la Grande Ile de Chiloé. C'est ici que le Palafito 1326 Boutique Hotel vous invite à faire l'expérience de vivre sur la mer, dans une construction typique de l'archipel, sur pilotis.



L'hôtel compte 12 chambres confortables distribuées sur deux étages. Le design, basé sur des lignes modernes et sobres, utilise remarquablement la lumière tout en mettant en valeur les bois locaux et les tissus de laine de la région.



Le toit du Palafito vous dévoile une vue à 360° sur le lac et le va-et-vient de ses embarcations de pêche.

Vous dégusterez la cuisine chilote, basée notamment sur les 286 variétés locales de pommes de terre.

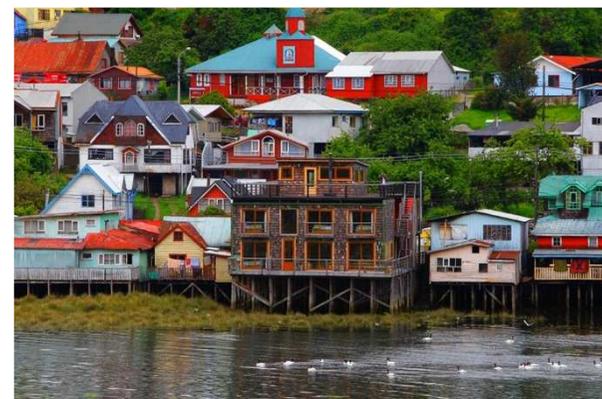


Son architecture présente des lignes modernes et sobres qui, grâce à la présence de bois locaux, dégagent une atmosphère chaleureuse.

Nuit à l'hôtel Palafitos1326.

Jour 9 : mercredi 9 décembre 2020 **Castro (Chiloe)**

Le matin vous découvrirez Castro et ses typiques « palafitos » colorés ainsi que son marché aux poissons.



Ensuite, visites des plus importantes églises classées au patrimoine culturel par l'UNESCO.



Les églises traditionnelles en bois, revêtues de tôle ondulée- on ne compte pas moins de cent cinquante de ces petits chefs-d'œuvre de boiserie sur l'archipel - témoignent de la présence des jésuites pendant près de deux siècles.

Dans l'après-midi vous prendrez le ferry de retour à Puerto Montt et continuation à destination de Puerto Varas.

L'hôtel Solace est situé dans un quartier verdoyant de Puerto Varas, à 600 mètres des rives du lac Llanquihue. Il propose des chambres avec vue panoramique sur les volcans Osorno et Calbuco ou sur la ville, et notamment la célèbre église de Puerto Varas. Les chambres spacieuses comprennent un coin salon équipé d'une télévision.



Nuit à l'hôtel Solace.

Jour 10 : jeudi 10 décembre 2020 **Puerto Varas – Peulla (traversée des lacs)**

Départ par une route panoramique jusqu'au petit port de Petrohue. En route, visite des chutes de Petrohue et navigation de presque deux heures sur le lac Todos Los Santos, en observant les volcans Osorno, Puntiaugudo et Tronador.



Arrivée à Peulla en fin de matinée et temps libre pour profiter de cet endroit au milieu de la nature.

Nuit à l'hôtel Villa Peulla.

Jour 11 : vendredi 11 décembre 2020 **Peulla - Bariloche : Traversée des Lacs**

Départ à destination de Puerto Frías, à la frontière chilienne, et trajet en bateau jusqu'à Puerto Blest.



Visite des chutes de Cántaros. Continuation en bateau jusqu'à Puerto Pañuelo et trajet en bus jusqu'à San Carlos de Bariloche.



Nuit à l'hôtel Cristal.

Jour 12 : samedi 12 décembre 2020

Bariloche : Cerro Catedral

Excursion d'une demi-journée aux alentours de Bariloche pour découvrir toute la beauté de ces lieux.

Vous partirez vers l'Ouest en suivant le lac Nahuel Huapi.

A 17 km du centre-ville, vous prendrez le télésiège du Cerro Campanario qui culmine à 1050 m et offre une vue imprenable à 360° sur la région.

Une des 10 plus belles vues panoramiques au monde selon le magazine National Geographic.



Vous reprendrez la route jusqu'au km 24 de l'avenue Bustillo en direction du luxueux hôtel Llao-llao, emblème de Bariloche. A quelques mètres on peut visiter la jolie chapelle San Eduardo construite dans le même d'architecture que l'hôtel.



En contrebas se trouve le port Puerto Pañuelo d'où partent les excursions lacustres sur le lac Nahuel Huapi. Vous continuerez votre parcours pour traverser la péninsule Llao-llao et la réserve municipale.

De nombreux points sont le long du trajet, vous permettant d'admirer les paysages sur la baie Lopez et le lac Moreno, entre autres.



Avant le retour à la ville de Bariloche, vous visiterez le Cerro Catedral, renommé pour son centre de ski et par les vues panoramiques de la cordillère des Andes, que vous pouvez apprécier durant toute l'année.

Note : Possibilité de prendre le télésiège du Cerro Catedral qui monte à plus de 1900m d'altitude au-dessus du niveau de la mer.

Nuit à l'hôtel Cristal.

Jour 13 : dimanche 13 décembre 2020 Bariloche - Piedra de Aguila (206km)

Route vers le camping situé en pleine bande de centralité de l'éclipse situé à Piedra del Aguila.



Piedra del Águila est située dans la steppe de la Patagonie argentine à quelque 6 kilomètres de la rive gauche du río Limay, qui détermine la frontière avec la province de Río Negro.

Nuit au camping à Piedra de Aguila.

Jour 14 : lundi 14 décembre 2020 Piedra del Aguila : Eclipse solaire

En fin de matinée vous prendrez la direction vers un point stratégique pour observer l'éclipse totale.



Ce 14 décembre 2020 marque la 13^{ème} éclipse solaire du 21^{ème} siècle : celle-ci parcourra le nord de la Patagonie chilienne et argentine tout en traversant l'océan Pacifique Sud et Atlantique Sud.

La durée de l'éclipse sera de 2 minutes et 36 secondes.



Nous vous fournirons des lunettes spécifiques prévues à cet effet surtout pendant les phases où le soleil n'est pas totalement occulté par la lune.

Nuit au camping de Piedra de Aguila.

Jour 15 : mardi 15 décembre 2020
Piedra de Aguila - Neuquen - Buenos Aires

Transfert à l'aéroport de Neuquen et vol pour Buenos Aires. Réception à l'aéroport national de Buenos Aires Jorge Newberry et transfert à l'hôtel.

Le soir vous assisterez à un show de Tango au restaurant El Querandi situé dans le quartier pittoresque de San Telmo.



La particularité de cette maison de Tango vient du côté authentique et historique de son spectacle qui vous propose un voyage à travers le temps en vous retraçant l'histoire de cette danse.

Nuit à l'hôtel Serena.

Jour 16 : mercredi 16 décembre 2020
Buenos Aires – Madrid.

En fin de matinée transfert à l'aéroport international d'Ezeiza et vol de retour en Suisse via Madrid.

Nuit dans l'avion.

Jour 17 : jeudi 17 décembre 2020
Arrivée à Genève

En fin de matinée arrivée au bord du lac Léman.



PRIX ET PRESTATIONS

Prix par personne

Arrangement selon prestations mentionnées ci-dessous	CHF 10'850.-
Supplément pour chambre individuelle	sur demande
Supplément pour vols internationaux en classe Affaires	sur demande

Sur la base d'un petit groupe de 10 à 14 personnes maximum.

Prestations incluses

- Les vols internationaux en classe économique sur Iberia
Genève – Buenos Aires – Genève, via Madrid
- Les vols nationaux Buenos Aires – El Calafate
Punta Arenas – Puerto Montt et Nauquen - Buenos Aires sur LAN et Aerolíneas Argentinas en classe économique taxes comprises
L'hébergement dans les hôtels et lodges mentionnés en chambre double
- Les repas tels que mentionnés (B : petit déjeuner ; L : déjeuner ; D : dîner)
- L'accompagnement culturel et les conférences d'Alain Mahuzier au cours du voyage
- Les services d'un guide francophone à chaque étape du voyage
- Toutes les visites, excursions et activités mentionnées
y compris les droits d'entrée pour les sites et musées
- Tous les transferts et trajets en véhicules confortables climatisés avec des excellents chauffeurs
- Une documentation de voyage

Non compris

- Les boissons
- Les pourboires
- Les dépenses personnelles
- L'assurance annulation/assistance obligatoire
- La majoration de 3% en cas de paiement par carte de crédit

POUR S'INSCRIRE A CE VOYAGE

- nous envoyer :
 - le bulletin d'inscription complété et signé
 - la copie couleur de votre passeport
(Valable au moins 6 mois à compter de la date de retour)
- par courrier à : Au Tigre Vanillé, Rue de Rive 8, 1204 Genève
par email à : info@vanillatiger.ch
- payer la facture d'acompte (30% du montant total du voyage) que nous vous ferons parvenir sitôt après avoir reçu votre bulletin d'inscription

Une séance pour la remise de vos documents de voyage sera organisée avant votre départ avec les autres participants.

CONDITIONS GENERALES

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl (ci-après CDV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et CDV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par CDV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

1.1 Le contrat entre vous-mêmes et CDV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.

1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à CDV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.

1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquittement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.

1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

Veillez noter que le contrat avec CDV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/frais issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont

applicables. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

1.7 Avant toute inscription, CDV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/tratra/travel.html>) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).

1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par CDV.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

2.2 Un acompte de 30% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Certaines destinations tel que l'Afrique, l'océan Indien, les régions Polaires et les Croisières ont des conditions particulières et nécessitent une garantie plus importante (40-50%). Si CDV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, CDV ne confirmera pas les prestations de voyage.

2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, CDV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.

2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.

2.5 Dans des cas particuliers, CDV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à CDV. La réception de votre déclaration auprès d'CDV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.

3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte
- 90 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, ...). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.

3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.

3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.

3.6 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part d'CDV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.

3.7 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion. Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'objet de pénalités / réajustements tarifaires à posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devons vous facturer.

4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage. CDV est à même de vous en proposer une. L'assurance annulation & assistance n'est pas incluse dans nos prix forfaitaires.

4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont

indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV.

4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV. CDV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.4 Dans des cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.

4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.

4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.

4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

5. Modifications de prix et de programme par CDV

5.1 CDV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

5.2 CDV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, ...) ou une modification des taux de change.

5.3 CDV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, ...) si après la conclusion du contrat des événements imprévus l'exigent. CDV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

CDV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme change de façon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, des changements imprévus (logement, moyen de transport, excursions, ...) peuvent intervenir. Dans ce cas, CDV s'efforcera de trouver un remplacement équivalent. CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans nos prestations.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 Lors du voyage, si une partie importante du voyage est annulée ou si vous refusez, pour des raisons majeures, les modifications de programme proposées pour pallier à cette suppression, CDV vous aidera à organiser votre rapatriement.

Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.7 Lors du voyage, si votre programme doit être modifié, transformé ou interrompu, pour des motifs impérieux (force majeure, guerre, épidémies, catastrophes naturelles, grèves...), CDV ne sera en aucun cas tenu pour responsable et vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement de notre part.

CDV fera tout son possible pour trouver une solution de remplacement équivalente, ceci sans garantie.

5.8 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

6. Annulation du voyage par CDV

6.1 CDV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage pour sauvegarder votre sécurité ou pour d'autres motifs impérieux (force majeure, guerre, épidémies, catastrophes naturelles, grèves...).

Dans ce cas, CDV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. CDV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant

le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 CDV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter CDV.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, CDV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays CDV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

8. Réclamations de votre part

8.1 CDV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains manquements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à CDV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, ...). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à tout remboursement.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de

trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et CDV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage

Etzelstrasse 42

Case Postale

8038 Zurich

T +41 44 485 45 35

info@ombudsman-touristik.ch

www.ombudsman-touristik.ch

9. Responsabilité d'CDV

9.1 Nous nous engageons à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales. Nous vous indemniserons de la valeur des prestations convenues qui n'ont pas été exécutées ou si une prestation de remplacement de qualité équivalente n'a pas pu vous être offerte.

9.2. Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, CDV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3. CDV n'assume aucune responsabilité envers vous :

- en cas de modifications de programme dues à des retards de vol, grèves, troubles sociaux, ou situation de guerre.

- lorsque l'exécution imparfaite du contrat est imputable à des manquements de votre part avant ou durant le voyage, à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat, à un cas de force majeure ou à un événement qu'CDV, malgré toute la diligence requise, ne pouvaient pas prévoir et/ou contre lesquels il ne pouvait rien.

Dans ce cas, toute obligation à dommages-intérêts d'CDV est exclue.

9.4. Lors de dommages aux personnes, décès, blessures corporelles, ... imputables à la non-exécution ou à une exécution incomplète du contrat, notre responsabilité est engagée uniquement si les

dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5. La responsabilité d'CDV est limitée au montant du prix du voyage au maximum pour les dommages matériels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence grave ou qu'il résulte d'un cas de force majeure.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des manifestations, à des programmes pouvant présenter des dangers (altitude, climat, passages difficiles, traversées de mers ou de rivières, ...) ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assument seules les risques.

9.7. Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur, argent, bijoux, équipements photo et vidéo, ... Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre. Notre responsabilité ne peut être engagée en cas de vol, perte, dommage, ...

10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).

A ce titre, nous vous garantissons le nantissement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et CDV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre CDV.

La présente rédaction a été achevée en avril 2018

Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive

CH - 1204 Genève

PROTECTION DES DONNÉES

1. Collecte d'informations

«Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl» (ci-après CDV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. CDV respecte les dispositions de la loi Suisse ainsi que celle de l'Union Européenne (GRPD) sur la protection des données pour l'acquisition et l'utilisation des données personnelles. En réservant un voyage, en plus des coordonnées personnelles, les informations suivantes peuvent également être enregistrées : date du voyage, itinéraire/destination, compagnie aérienne, hôtel, prix, vos préférences, n° d'adhérent dans les programmes de fidélisation, les données figurant dans votre passeport. Ceci est également valable pour les membres de votre famille ou autres personnes figurant sur votre bulletin d'inscription. Dans des cas particuliers (p. ex. en cas d'accident durant le voyage, etc.) ou en cas de réclamations, d'autres informations peuvent être collectées et enregistrées.

2. Transmission à des tiers

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte d'CDV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver ou imposer les intérêts d'CDV.

3. Utilisation des données

Les données collectées sont traitées en toute bonne foi et servent en premier lieu à élaborer une offre dans le cadre de votre demande (voyage) en cours. Par la suite, CDV est susceptible de vous soumettre des invitations et des informations qui peuvent s'avérer intéressantes pour vous. CDV est en droit de mettre à jour vos coordonnées.

4. Informations personnelles dignes de protection

Il peut aussi arriver qu'CDV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection», par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si nous devons connaître un handicap pour la planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par CDV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant proscrite. Avec votre réservation, vous autorisez expressément CDV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.

5. Spécial voyage en avion

Sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez CDV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites «Passenger Name Record (PNR)» à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte, numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

6. Vos droits

6.1 Droit d'accès

Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

6.2 Droit de rectification

Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

6.3 Droit de suppression

Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

6.4 Droit de restriction

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

6.5 Droit de portabilité

Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant.

6.7 Droit de recours

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la manière dont vos données personnelles sont traitées.

6.8 Droit de rétraction

En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.

Vous pouvez exercer vos droits en tout temps en contactant notre responsable de la protection des données personnelles :

DPO

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl
8 rue de Rive
CH-1204 Genève, Suisse
 Email : dpo@vanillatiger.ch

La présente rédaction a été achevée en mai 2018

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive
 CH - 1204 Genève